

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

De L'Esprit Des Loix

Ou Du Rapport Que Les Loix Doivent Avoir Avec La Constitution De
Chaque Gouvernement, Les Moeurs, Le Climat, La Religion, Le Commerce,
&c.

Montesquieu, Charles de

Amsterdam, 1749

Chapitre XVII. Propriete particuliere au Gouvernement de la Chine.

urn:nbn:de:gbv:45:1-600

coup, que chacun sentit à tous les instans qu'il devoit beaucoup aux autres, qu'il n'y avoit point de citoyen qui ne dépendît à quelque égard d'un autre citoyen. Ils donnèrent donc aux règles de la civilité la plus grande étendue.

Ainsi chez les Peuples Chinois on vit les gens (a) de Village observer entr'eux des cérémonies comme les gens d'une condition relevée, moyen très propre à inspirer de la douceur, à maintenir parmi le peuple la paix & le bon ordre, & à ôter tous les vices qui viennent d'un esprit dur. En effet, s'affranchir des règles de la civilité, n'est-ce pas chercher le moyen de mettre ses défauts plus à l'aise?

La civilité vaut bien mieux à cet égard que la politesse. La politesse flatte les vices des autres, & la civilité nous empêche de mettre les nôtres au jour: c'est une barrière que les hommes mettent entr'eux pour s'empêcher de se corrompre.

Lycurgue dont les institutions étoient dures, n'eut point la civilité pour objet lorsqu'il forma les manières; il eut en vue cet esprit belliqueux qu'il vouloit donner à son peuple. Des gens toujours corrigeans ou toujours corrigés, qui instruisoient toujours & étoient toujours instruits, également simples & rigides, exerçoient plutôt entr'eux des vertus qu'ils n'avoient des égards.

CHAPITRE XVII.

Propriété particulière au Gouvernement de la Chine.

Les Législateurs de la Chine firent plus (b); ils confondirent la Religion, les Loix, les mœurs & les manières; tout cela fut la Morale, tout cela fut la Vertu. Les préceptes qui regardoient ces quatre points, furent ce que l'on appella les Rites. Ce fut dans l'observation exacte de ces Rites que le Gouvernement Chinois triompha. On passa toute sa jeunesse à les apprendre, toute sa vie à les pratiquer. Les Lettrés les enseignèrent, les Magistrats les prêchèrent; & comme ils enveloppoient toutes les petites actions de la vie, lorsqu'on trouva le moyen de les faire observer exactement, la Chine fut bien gouvernée.

Deux choses ont pu aisément graver les Rites dans le cœur & l'esprit des Chinois; l'une la difficulté de l'écriture, qui a fait que pendant une très grande partie de la vie l'esprit en a été uniquement (1) occupé, parce qu'il a falu apprendre à lire dans les livres & pour les livres qui les contenoient; l'autre que les préceptes des Rites n'ayant rien de spirituel, mais simplement des règles d'une pratique commune, il est plus aisé d'en convaincre & d'en frapper les esprits que d'une chose intellectuelle.

Les Princes qui au-lieu de gouverner par les Rites, gouvernoient par la force

(1) C'est ce qui a établi l'émulation, la fuite de l'oisiveté, & l'estime pour le savoir.

LIVRE
DIX-NEUF-
VIÈME.

Chap. XVII.

§ XVII.

(a) Voyez
le P. Du-
balde.

(b) Voyez les
Livres Claf-
siques dont
le P. Du-
balde nous a
donné de
si beaux
morceaux.

